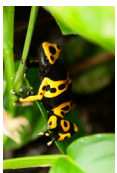


En 1988, les zoos européens décident de joindre leurs forces et de créer une association à travers la communauté européenne. Depuis la chute du rideau de fer, en 1992, l'organisation s'est encore agrandie en accueillant et aidant les zoos de l'Est. Aujourd'hui 320 institutions zoologiques de 35 pays européens différents, de la Suède à l'Espagne, de l'Irlande au Kazakhstan sont membres de l'EAZA. Certains sont aux frontières de l'Europe, comme l'Israël, la Turquie, le Koweït et les Emirats Arabes Unis.

Ces zoos reçoivent plus de 130 millions de visiteurs par an et 30.000 employés y travaillent. Les membres de cette institution ont développé des standards pour l'accueil et les soins à donner aux animaux. Ces standards jouèrent un rôle important lors de la rédaction de la Directive Européenne pour les Zoos qui devint officielle en 1999. L'EAZA a également développé un code d'éthique.

### MISSIONS



- Accroître la coopération entre les zoos en créant des plans de collection régionaux (régionaux signifiant un pays ou un continent) et de conservation de la nature, en particulier à travers les Programmes Européens pour les Espèces menacées ou EEP. Actuellement, l'EAZA a mis en place 172 EEP et 165 ESB (Europeans Studbooks) pour la protection des espèces menacées.
- Promouvoir la recherche scientifique, en aidant les zoos membres à coordonner leurs efforts et en communiquant auprès des universités pour promouvoir l'énorme potentiel de conservation des espèces que représentent les zoos.
- Promouvoir l'éducation, en particulier l'éducation du public à la préservation de l'environnement. - Contribuer aux meetings et discussions dans les organisations supra-internationales, comme les Nations Unies, the World Conservation Union -IUCN-, l'Union Européenne, la Convention Internationale sur le Trafic des plantes et animaux menacés (CITES).

Françoise Delord, Présidente de l'Association Française des Parcs Zoologiques, est membre du Conseil de l'EAZA où elle est représentée la France, en compagnie de 3 autres directeurs de parc français.

>>> En savoir plus

[www.eaza.net](http://www.eaza.net)

